

À l'écoute de la Thora
La mitzva de la semaine
Parachat Vayigach

Etablissement de Yéchivot et de Talmudé Thora

Un grand drame se joue dans notre paracha. Jacob et sa famille quittent Eretz Israël. Comment parviendront-ils à survivre jusqu'au jour de la Délivrance, jusqu'au jour de la sortie d'Egypte et du retour au pays des Pères ?

Jacob nous donne la recette (*Genèse XLVII, 28*) :

« Et Yehouda, il l'a envoyé en avant chez Joseph à Goshen et ils arrivèrent en terre de Goshen. »

Rachi explique : la mission de Yéhouda était de préparer des maisons d'étude pour la famille, des lieux d'enseignement. Jacob avait compris que le seul moyen d'éviter la perte d'identité au sein des nations était l'établissement de lieux de prière et d'étude ; Maïmonide établit pour en règle de conduite que tout village où se trouvent au moins dix Juifs, ils s'obligent les uns les autres à fonder une synagogue qui servira autant de lieu de prière que d'étude de la Thora (*Règles de la prière, XI, 1*) :

« En tout lieu où se trouvent dix hommes d'Israël il faut préparer une maison où ils se réuniront pour la prière en tout temps de prière et ce lieu s'appelle maison de réunion (synagogue). Les villageois s'obligent les uns les autres à construire la synagogue et à acheter un Livre de Thora, des Prophètes et des Ecritures. »

Il faut garantir la subsistance et la sécurité et cette exigence est commune à tous les peuples du monde, mais Israël a aussi besoin de l'étude de la Thora et des règles de conduite. Dans les écoles du peuple juif on n'enseigne pas seulement les sciences et les langues, mais aussi la Parole de Dieu, comment améliorer la conduite et comment s'élever en donnant un sens à la vie.

Merci à notre père Jacob de nous avoir donné le secret de la pérennité d'Israël.

Shaoul David Botschko